

Infos

TRAVAUX

Centre-ville

N°2 Mars 2017

Lettre d'information d'Argelès-sur-Mer

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens,



Antoine PARRA,
Maire d'Argelès-sur-Mer

Vous avez été nombreux à participer à la réunion sur l'aménagement du centre-ville du 13 février. Vous avez ainsi démontré l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre ville et, plus particulièrement, à son cœur historique.

Cette nouvelle étape de la concertation publique a permis de dévoiler la première phase du projet qui concerne l'avenue de la Libération. Celle-ci deviendra un axe totalement piétonnier entre la rue Anatole France et le carrefour de la Route Nationale.

Ces travaux de piétonnisation de l'avenue de la Libération débuteront en octobre prochain. Ils se poursuivront jusqu'au mois de mai 2018.

Ils entraîneront une modification du plan de circulation sur certaines rues du cœur du village. Ces évolutions ont été, je le rappelle, étudiées et proposées dans le cadre de groupes de travail ouverts à tous.

De grands changements attendent donc Argelès-sur-Mer. Votre qualité de vie n'en sera que sensiblement améliorée.

L'avenue de la Libération bientôt piétonne

En mai 2018, au terme de la première tranche d'aménagement du centre-ville, l'avenue de la Libération, très fréquentée, sera entièrement piétonne. L'accès des véhicules sera géré par bornes escamotables. Seuls les résidents propriétaires des garages - tous ceux existants seront maintenus - détiendront un badge d'accès à la borne de l'avenue.

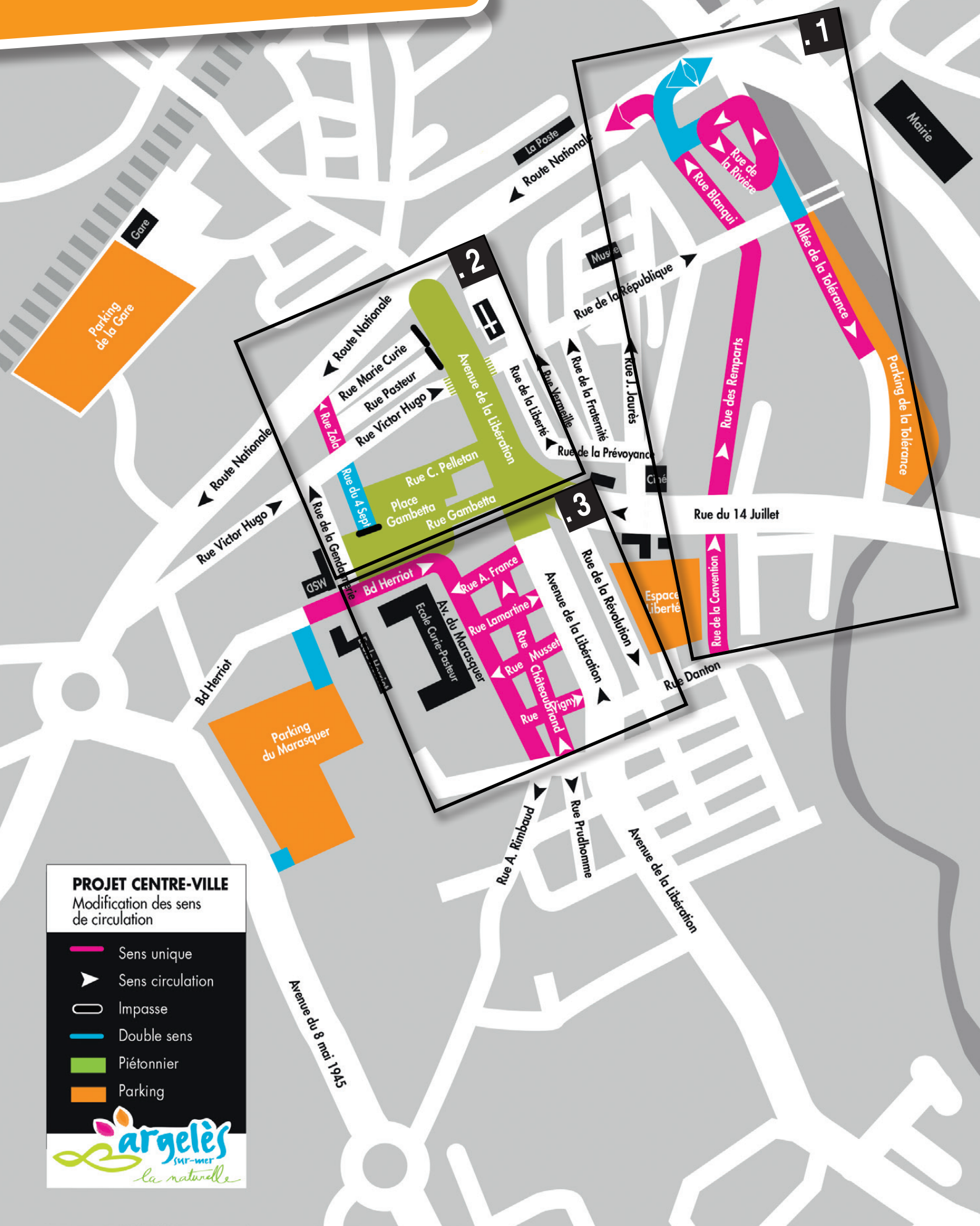
Piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite se partageront les espaces de circulation. Des emplacements réservés aux terrasses sont prévus. Les espaces de livraisons seront augmentés et pas un seul commerce ne sera éloigné de plus de 80 mètres de l'un d'entre eux. Le mobilier urbain retenu - pavement, éclairage, bancs - et l'implantation de nouveaux espaces verts vont donner à notre centre-ville une nouvelle jeunesse.



Argelès
sur-mer
la naturelle

L'avenue de la Libération sera réaménagée sur la totalité de sa longueur.

Plan de circulation: ce qui va changer



PROJET CENTRE-VILLE

Modification des sens de circulation

- Sens unique
- ▶ Sens circulation
- Impasse
- Double sens
- Piétonnier
- Parking



Route Nationale

. 1

La rue de **la Convention** passera en sens unique entre les rues Danton et du 14-Juillet. Dans son prolongement, les rues des **Remparts** et **Blanqui** changeront elles aussi de sens. La rue Blanqui redeviendra à double sens dans sa montée vers la Route Nationale. Le double sens sera rétabli sur le **pont de la Route Nationale** pour pouvoir repartir vers le centre-ville ou Perpignan. Par ailleurs, la rue de **la Rivière** devient un giratoire. Dans son prolongement, l'allée de **la Tolérance** change de sens pour permettre l'accès à la rue du 14-Juillet.



Rue Gambetta

. 2

La place **Gambetta**, les rues **Gambetta** et **Pelletan**, l'avenue de **la Libération** deviendront piétonnes. Trois rues seront transformées en impasses : **Pasteur**, **Curie**, **4-Septembre**. Les riverains possesseurs de garages pourront y accéder en empruntant la rue Victor Hugo. Cette dernière sera fermée à la circulation côté avenue de la Libération pendant la journée. Par ailleurs, la rue **Emile Zola** changera de sens. Enfin, la moitié du parking de l'**espace Liberté** passera en zone bleue.



Rue Châteaubriand

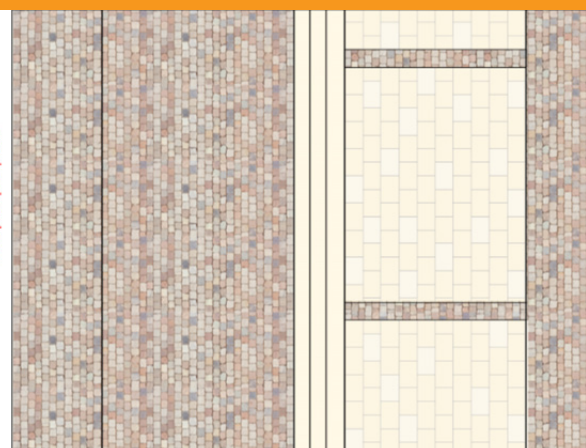
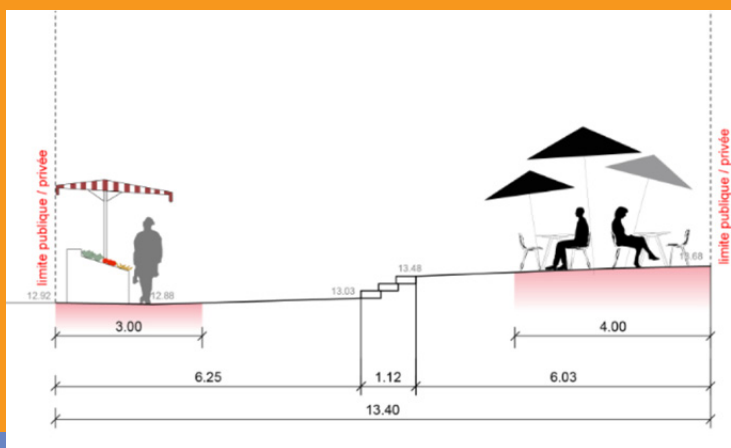
. 3

Le boulevard **Herriot** deviendra en sens unique à partir de l'entrée du futur parking du Marasquer. Les rues **Anatole France**, **Lamartine**, **Musset**, **Vigny** et **Chateaubriand** passeront également en sens unique. L'étroitesse de ces axes a été prise en compte dans la réflexion. La fluidification de la circulation sur ce secteur s'en trouvera améliorée.



Avenue de la Libération :
perspective depuis la place dels Balls.

L'avenue de la Libération bientôt piétonne



Le dénivelé entre les deux côtés de l'avenue va être retravaillé

L'espace se prêtera alors à une utilisation plus sécurisée et mieux partagée entre les divers usagers : piétons, cyclistes, terrasses de commerces, etc. Il sera agrémenté avec un mobilier urbain adapté et un balisage lumineux. Le dallage du sol sera réalisé avec des pavés en pierre type porphyre, antidérapants. Une charte (à définir) s'appliquera à l'aménagement des terrasses en prise sur le domaine public. L'ensemble se prêtera à la création d'espaces de convivialité qui contribueront également à la redynamisation du lieu.

Une végétalisation en harmonie avec le site

Un platane sera planté sur la place dels Balls. Par ailleurs, des espaces plantés en pleine terre verront le jour. Ils remplaceront les jardinières actuelles. La palette végétale, extrêmement variée, sera composée de plantes vivaces, dans les tons rouges, dont l'entretien est plus aisé : Achillée millefeuille, Sauge de Graham, Rubra, Fuchsia de Californie, Asphodèle fistuleux. L'ensemble sera valorisé grâce à un éclairage LED adapté, sensiblement moins énergivore que celui utilisé actuellement.

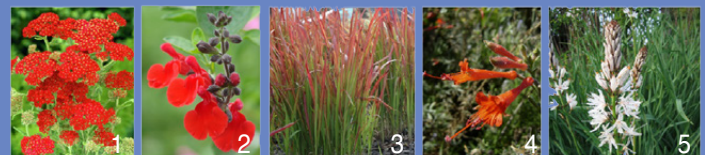
Le planning des travaux



Octobre 2017 à mai 2018 : piétonnisation de l'avenue de la Libération et de ses connexions avec la place Gambetta

Octobre 2017 à mai 2019 : transformation d'une partie du stade du Marasquer en parking paysagé d'environ 250 places ; relocalisation du stade du Marasquer avec ses annexes à la Prade Basse, près du port.

Septembre 2018 à mai 2019 : aménagement et restructuration de la place Gambetta.



- 1 - Achillea millefolium
- 2 - Salvia microphylla
- 3 - Imperata cydrinca
«Red Baron»
- 4 - Epilobium canum
- 5 - Asphodelus fistulosus

Directeur de la publication :
Antoine Parra
Rédaction et conception :
Service communication
Ville d'Argelès-sur-Mer
Photo : F. Hédelin
Illustration : ICONMADE
Impression : G.A.G. - 66200 Elne

Ne pas jeter sur la voie publique